

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 12 juin 2008 à 16 heures
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2420, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Gilles Vaillancourt, vice-président ;

M. Richard Bélanger	M. James V. Infantino
Mme Patricia Bittar	M. Michel Kandyba
M. André Boileau	M. Paul Larocque
M. Claude Carignan	M. André Lavallée
M. Alan DeSousa	M. Daniel Lucier
M. Alvaro Farinacci	Mme Jacqueline Montpetit
M. Michel Gilbert	M. Michel Prescott
M. Jean-Robert Grenier	Mme Francine Sénécal

N'ONT PU ASSISTER

M. Jean-Jacques Beldié*, Mme Chantal Deschamps*, M. Claude Gladu*,
M. Jacques Goyette*, M. Bill McMurchie*, M. John W. Meaney*,
M. Sergio Pavone*, M. Jean-Marc Robitaille*, M. Gérald Tremblay*,
Mme Monique Worth* et M. Frank Zampino*.

Le directeur général, M. Massimo Iezzi, le secrétaire de la
Communauté, Me Claude Séguin et l'assistante-secrétaire, Mme Line
Rioux, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 4 juin 2008 et l'avis public a été donné
le 9 juin 2008.

L'assemblée est déclarée ouverte à 16 h 10 sous la présidence de
M. Vaillancourt.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.
Aucun conseiller n'a posé de question.

CC08-021

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
TENUE LE 1^{ER} MAI 2008

PROPOSÉ PAR : M. André Boileau

APPUYÉ PAR : M. James V. Infantino

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de
l'assemblée ordinaire du Conseil tenue le 1^{er} mai 2008.

Arrivée de Mme Montpetit.

CC08-022 PROPOSITION DE PARTAGE DES COMPÉTENCES POUR LA
PLANIFICATION DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-103 adoptée à sa séance du 29 mai 2008,

PROPOSÉ PAR : M. Claude Carignan

APPUYÉ PAR : Mme Francine Senécal

Il est résolu d'approuver la proposition d'un nouveau partage des compétences pour la planification du développement du territoire métropolitain énoncée au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante et de la transmettre à la ministre des Affaires municipales et des Régions.

M. Larocque fait noter au procès-verbal l'accord de M. Robitaille et de Mme Deschamps à la résolution numéro CC08-022, malgré leur absence.

CC08-023 MODIFICATION DU PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-090 adoptée à sa séance du 8 mai 2008,

PROPOSÉ PAR : M. André Boileau

APPUYÉ PAR : M. Alan DeSousa

Il est résolu d'adopter, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2008-45 modifiant le Règlement numéro 2006-35 sur le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, dont copie a préalablement été distribuée.

CC08-024 ACCORD DE PRINCIPE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUR
L'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-107 adoptée à sa séance du 29 mai 2008,

PROPOSÉ PAR : M. André Boileau

APPUYÉ PAR : Mme Patricia Bittar

Il est résolu

De donner un accord de principe au projet de règlement sur l'assainissement des eaux formulé selon les recommandations du rapport de consultation publique de la Commission de l'environnement et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

D'inviter les agglomérations et municipalités du territoire à accepter la délégation de l'application de ce règlement selon la convention dont le texte est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante dans un délai permettant au Conseil d'adopter le règlement avant la fin de l'année 2008 ;

De transmettre la présente résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

CC08-025 APPROBATION D'UN EMPRUNT DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE
MONTRÉAL POUR LE RÉSEAU DE MÉTRO

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-104 adoptée à sa séance du 29 mai 2008,

PROPOSÉ PAR : M. André Lavallée

APPUYÉ PAR : M. Jean-Robert Grenier

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté, l'emprunt de 1 178 000 \$ décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-102 de la Société de transport de Montréal.

CC08-026 PLAN D'ACTION MÉTROPOLITAIN SUR LE LOGEMENT SOCIAL ET
ABORDABLE 2009-2013

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-113 adoptée à sa séance du 29 mai 2008,

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Robert Grenier

APPUYÉ PAR : M. Alvaro Farinacci

Il est résolu d'adopter le Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable, 2009-2013 joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CC08-027 FINANCEMENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA

ATTENDU QUE Développement Économique Canada a entrepris un virage majeur quant à l'aide financière récurrente des organismes à but non lucratif dédiés au développement économique au profit de financement de projets d'entreprises et de municipalités ;

ATTENDU QUE le virage entrepris par Développement Économique Canada met en péril la survie d'organismes de développement économique sans aucune évaluation de leurs expertises, de leur capacité de mobilisation, de leurs résultats et de leur performance ;

ATTENDU QU'au sein de la région, plusieurs organismes de développement économique qui ont contribué significativement à la structuration de l'économie de la région de Montréal ont mis en place un mode de financement multipartite novateur ;

PROPOSÉ PAR : M. Alan DeSousa

APPUYÉ PAR : M. Jean-Robert Grenier

Il est résolu

De demander à Développement Économique Canada de ne pas cesser, mais de poursuivre son soutien financier aux organismes de développement économique qui contribuent significativement à la compétitivité, à l'innovation, au développement des marchés et à la croissance économique ainsi générée à l'échelle de la région métropolitaine, de la province et du pays, notamment ceux dédiés à l'attraction d'investissements étrangers, à la promotion internationale (incluant le tourisme), au développement des marchés et à la mobilisation des acteurs au sein de grappes industrielles.

Documents déposés

- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 17 avril 2008 et le 8 mai 2008.
 - Liste des contrats au 30 mai 2008.
-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 16 h 30.

Les résolutions numéros CC08-021 à CC08-027 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Gérald Tremblay
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Jean-Jacques Beldié, Mme Chantal Deschamps, M. Claude Gladu, M. Jacques Goyette, M. Bill McMurchie, M. John W. Meaney, M. Sergio Pavone, M. Jean-Marc Robitaille, M. Gérald Tremblay, Mme Monique Worth et M. Frank Zampino ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

ANNEXE

Période de questions des citoyens
Assemblée ordinaire du conseil du 12 juin 2008

NOM

M. Bruce Walker, STOP

SUJET DE L'INTERVENTION

Le chauffage au bois.

Le projet de règlement sur l'assainissement
de l'air de la Communauté.